

Acte pour amender de nouveau l'acte trente et un Victoria, chapitre douze, intitulé : " Acte concernant les travaux publics du Canada."

Acte relatif à l'Acte quarante et un Victoria, chapitre cinq, concernant l'indépendance du parlement.

Acte concernant une maison de réforme pour certains jeunes délinquants dans le comté d'Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse.

Acte qui amende " l'Acte de tempérance du Canada, 1878."

Acte à l'effet d'amender de nouveau l'Acte concernant les devoirs des juges de paix hors des sessions, relativement aux ordres et convictions sommaires.

Acte modifiant l'Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de chemin de fer et de steamers de Winnipeg et de la Baie d'Hudson.

Acte à l'effet de pourvoir au traitement et aux frais de voyage d'un juge puiné additionnel de la Cour du Banc de la Reine, dans la province du Manitoba.

Acte à l'effet de pourvoir à l'achèvement de l'avant-port dans le havre de Québec.

Acte concernant le département de Marine et des Pêcheries.

Acte autorisant l'avance d'une nouvelle somme pour achever le bassin de radou b dans le havre de Québec.

Acte modifiant de nouveau le tarif actuel des droits de douane.

Acte concernant le territoire en contestation entre la Puissance du Canada et la province d'Ontario.

Acte pour autoriser la translation des prisonniers d'une prison à une autre dans certains cas.

Acte pour prolonger le délai fixé par l'acte quarante-trois Victoria, chapitre sept, intitulé : " Acte à l'effet de régler définitivement les réclamations de terres dans le Manitoba par suite d'occupation, en vertu de l'acte trente-trois Victoria, chapitre trois."

Acte à l'effet de prévenir la falsification des substances alimentaires et des drogues.

Acte modifiant l'Acte des poids et mesures de 1879.

Acte modifiant de nouveau " l'Acte d'inspection générale, 1874."

Acte à l'effet d'autoriser l'emprunt de certaines sommes requises pour le service public.

Acte qui amende " l'Acte des Territoires du Nord-Ouest, 1880."

Acte pour amender de nouveau l'acte quarante-cinq Victoria, chapitre vingt-trois, intitulé : " Acte relatif aux banques, compagnies d'assurances, compagnies de prêt, sociétés de construction et corporations de commerce en état d'insolvabilité."

Acte qui amende l'acte des terres fédérales, 1883.

Acte à l'effet de faire une nouvelle répartition des subventions annuelles à payer par le Canada aux diverses provinces formant aujourd'hui la Confédération.

Acte à l'effet d'autoriser certains octrois et subventions pour ou concernant la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées.

Acte à l'effet de modifier les Actes du Service Civil de 1882 et 1883.

Acte à l'effet de modifier de nouveau " l'Acte relatif aux Sauvages, 1880."

Acte conférant certains privilèges aux bandes les plus éclairées de sauvages du Canada, dans le but de les habituer à l'exercice des pouvoirs municipaux.

Acte pour amender de nouveau " l'Acte Réfendu des chemins de fer, 1879," et les actes qui l'amendent.

Acte amendant " l'Acte des licences pour la vente des liqueurs, 1883."

Alors l'Honorable Orateur de la Chambre des Communes a adressé la parole à Son Excellence le Gouverneur Général comme suit :

" QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

" Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

" Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence un bill intitulé :

" Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour